



Saint André de Boëge



Bulletin municipal 2009



SOMMAIRE

3 Editorial

VIE MUNICIPALE

- 4** Le conseil municipal
- 6** L'assainissement de la commune
- 8** Urbanisme, travaux réalisés et à réaliser, intercommunalité
- 10** Comptes administratifs 2008
- 12** Infos municipales
- 14** SIDEFAGE
- 15** Déneigement
- 16** Etat Civil

VIE SCOLAIRE

- 18** Semaine ski
- Fermeture de l'école
- 19** La cantine
- 20** Vernissage
- Association de parents d'élèves

VIE PAROISSIALE

- 21** Paroisse de la visitation en Vallée Verte

VIE ASSOCIATIVE

- 22** Chasse
- 23** Sports ski loisirs Vallée Verte
- Traversée de Paris à cheval
- La bibliothèque du chef-lieu
- 24** La Parenthèse
- L'amicale « Lé Snyule de la Vallée Verte »
- 25** Sri Lanka Vallée Verte
- 26** Centre de secours de Boëge
- 27** L'ADMR
- Jeux intervillages
- 28** SEF Arc en ciel
- La nuit des hiboux
- Les Meulières
- 29** Vallée Verte-Burkina Faso et retour
- 31** Rencontre des aînés

LIBRE EXPRESSION

- 32** Les recettes d'Olivier: remerciements
- Souvenirs
- 33** L'histoire de St André
- 34** Arbre généreux
- Nos artisans et commerçants
- 35** Un sportif bien de chez nous

Editorial



Ce fut certainement un excès de prudence que de ne pas faire paraître notre bulletin « municipal » en 2008. La raison en était le renouvellement de notre conseil municipal. L'édition du bulletin durant la « période électorale » aurait pu être interprétée comme une propagande ; des bruits ont couru d'une seconde liste, ce qui aurait été des plus normal. Il n'en a rien été.

Ces quelques lignes me sont l'occasion de remercier très sincèrement celles et ceux qui ont œuvré durant tout le mandat 2002-2008 pour faire vivre, avec d'autres,

notre collectivité de St André. Ils l'ont fait sans compter ni leur temps, ni leur implication, cela dans un esprit toujours constructif et au mieux de nos intérêts collectifs. Les « jeunes » qui nous ont rejoint en mars 2008 ont déjà su trouver leur place et apportent une vision nouvelle pour notre avenir. Bien sûr, actuellement, la fermeture d'une classe d'école primaire nous mobilise tous. Pour l'instant, le poste « emploi » de l'école de la Corbière est supprimé. Nous verrons début septembre si cela sera confirmé.

Autre sujet d'inquiétude, la situation économique générale. Une entreprise de notre commune, et pas la moindre, est contrainte au

chômage partiel. Le chômage revient, encore limité, mais revient dans une ambiance quelque peu morose.

Heureusement un hiver bien de chez nous aura permis une excellente saison touristique hivernale.

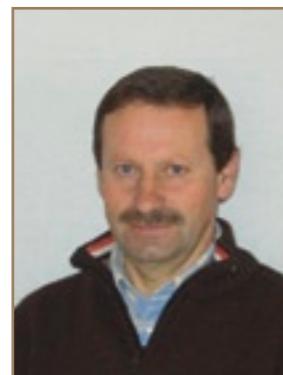
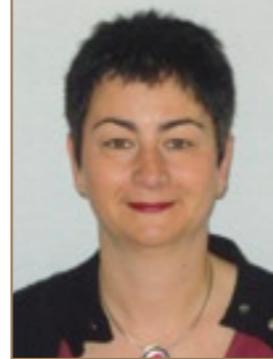
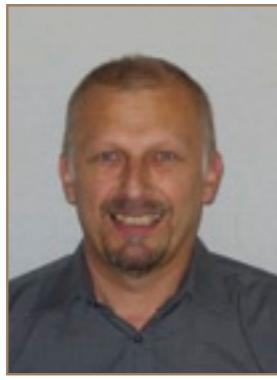
C'est dans ce contexte qu'arrive notre bulletin municipal 2009. Comme d'habitude vous y trouverez la vie de notre commune, de ses associations et des articles de libre expression. Que toutes celles et tous ceux qui y ont travaillé en soit sincèrement remercié, en votre nom à tous et en mon nom. Très bonne lecture.

Edmond Genoud



VIE MUNICIPALE

Le conseil municipal

LA MOLIÈRE
Hervé BOSSONLA CORBIERE
Jerôme BLANCCURSEILLE
Fabien PacotLA CROSSE
Marie-Luce RUHINLES REYBAZ
Charly DONCHELES REYBAZ
Fabienne CHARDONLA CORBIÈRE
Chantal BRIGHAM
2ème adjointFLORET
Edmond GENOUD
MAIREFLORET
Jean-François BOSSON
1er adjointSUR VOUAN
Igor DANANAÏLUDRAN
Gérard PARIS
3ème adjointLUDRAN
Marianne ForelLES RUHIN
Gaston RUHINLES RUHIN
Christian Mansay

Les commissions municipales

Entretien bâtiments communaux

Bosson Jean-François*Blanc Jérôme
Gaillard Laurent
Paccot Fabien
Ruhin Gaston
Ruhin Marie-Luce

Scolaire

Chardon Fabienne*Brigham Chantal
Dananai Igor
Donche Charly

PLU Urbanisme

Bosson Jean-François*Brigham Chantal
Dananai Igor
Gaillard Laurent
Mansay Christian

Environnement

(forêt, rivière, fleurissement)

Bosson Hervé*Blanc Jérôme
Dananai Igor
Forel Marianne
Mansay Christian
Paris Gérard

Eau

Mansay Christian*Bosson Hervé
Bosson Jean-François
Paccot Fabien
Ruhin Gaston

Information communication animation

Brigham Chantal*Chardon Fabienne
Donche Charly
Forel Marianne
Ruhin Gaston
Ruhin Marie-Luce

Assainissement

Dananai Igor*Blanc Jérôme
Bosson Jean-François
Mansay Christian
Paris Gérard

Voirie, déneigement, matériel

Paris Gérard*Bosson Hervé
Donche Charly
Gaillard Laurent
Mansay Christian
Paccot Fabien
Ruhin Gaston

CCAS

Ruhin Marie-Luce*

Brigham Chantal
Chardon Fabienne
Donche Charly

Déléguée MARPA

Ruhin Marie-Luce

* le/la responsable de commission

L'assainissement de la commune



Présentation :

Pour bien comprendre notre système de traitement, l'assainissement de la commune de Saint André comprend trois réseaux :

- Le réseau d'eau potable desservant chaque foyer de notre commune
- Le réseau Collectif : Comportant la STEP (Station d'épuration) et son réseau de collecteurs.
- Le réseau Non-collectif : Système d'Assainissement individuel Ces trois réseaux sont liés et étroitement surveillés par notre employé communal que maintenant chacun d'entre vous connaît, Monsieur DYKCIK Patrick

Réseau d'Eau Potable

L'installation d'une télésurveillance en 2006 sur les compteurs des deux réservoirs des Châbles nous permet de contrôler à distance

par informatique la consommation d'eau en temps réel. Un contrôle est ainsi effectué chaque semaine et nous a permis de réduire de 50 % la consommation d'eau du village grâce aux fuites détectées et réparées.

Bien qu'ancien, notre réseau d'eau potable se porte plutôt bien et nous essayons avec les moyens dont nous disposons de le rendre encore plus performant. Notamment cette année quelques travaux sont prévus :

- L'installation d'un traitement UV aux réservoirs des Châbles qui améliorera la qualité de l'eau.
- Le changement d'une colonne générale d'eau dans le secteur Chez Chodet / Calendrier
- La révision et le changement de vannes dans les chambres de répartitions

très attentionnés de la classe de Melle Bosson Emmanuelle de découvrir et de comprendre sous les explications de M. Dykciik le fonctionnement de la station.

A la fin de cette matinée, chacun des visiteurs, petits et grands ont pu se restaurer autour du verre de l'amitié.

Pour celles ou ceux qui n'ont pas pu se rendre à cette manifestation, ils peuvent toujours sur rendez-vous auprès de M. Dykciik visiter la station.

Quant au réseau de raccordement, à ce jour, une extension est prévue sur deux secteurs, Les Reybaz et La Motte. Les travaux devraient démarrer cette année.

Réseau Non Collectif

Pour des raisons techniques le réseau de raccordement collectif ne peut pas être implanté partout dans la commune.

Dans ce cas, chaque habitation est tenue d'avoir son propre sys-

tème d'assainissement individuel. Conformément à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, chaque commune est tenue de contrôler les installations d'assainissement sur son territoire. C'est dans cet objectif, qu'en avril 2006, un SPANC (Service Public d'Assainissement Collectif) a été créé.

L'agent responsable de ce service est tenu de contrôler toutes les implantations d'assainissements individuels neufs ainsi que les installations anciennes. Un contrôle périodique et une vidange des fosses septiques est obligatoire tous les quatre ans.

Monsieur le maire ainsi que les élus locaux ont décidé de lancer une opération de réhabilitation d'assainissement individuel sur le plan communal en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Savoie.

A ce jour, une cinquantaine de contrôles ont été effectués et on peut constater que 80 % des ins-

tallations d'assainissement individuelles ne sont pas conformes et nécessitent une réhabilitation. Le conseil municipal souhaiterait que d'ici la fin 2009, un maximum d'installations soit contrôlé afin de pouvoir déclencher l'opération de réhabilitation.

Une réunion d'information ordonnée par la municipalité et en partenariat avec le Conseil général en avril 2008 a permis aux Santadrions de prendre connaissance des différentes possibilités, des obligations liées à la pollution de l'environnement et des aides de l'état.

C'est dans cet objectif que notre agent se rendra à votre domicile dès les beaux jours afin de diagnostiquer votre installation et pouvoir ainsi donner les priorités qui s'imposent.

Responsable SPANC
M. Dykciik Patrick
06.25.86.73.77

Les tarifs (TTC) de l'assainissement :

Pour maison existante :

- si branchement dans les 2 ans : 1'500 euros
- si branchement au-delà des 2 ans : 4'500 euros

Pour construction neuve :

- branchement : 4'500 euros

Vidange de fosse sceptique :

- gratuit pour ceux qui se raccordent au réseau d'assainissement
- 179,40 euros TTC pour les installations non raccordables.



Urbanisme, travaux réalisés et à réaliser, intercommunalité

Urbanisme

Le village de la Motte doit être desservi cette année, celui des Reybaz en 2010. Pour répondre à l'obligation de contrôle des installations individuelles, nous avons mis en place notre propre SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Ainsi, tout est en place aujourd'hui.

Les autres points de « désaccord » restent à traiter :

- **l'eau potable** : nous « manquions » de ressource. Les travaux réalisés : remplacement des auto-stabilisateurs, traitement systématique des fuites, maintenance des vannes, installation d'une télésurveillance et comptage de la quantité d'eau qui entre dans notre ruisseau, portent leurs fruits ; disons aussi, une légère diminution de notre consommation (due aux économies réalisées par chacun). Le résultat : nous « consommons » (eau prélevée dans la nature) nettement moins qu'auparavant et notre ressource apparaît suffisante pour le développement envisagé sur 10 ans. Pendant ce temps, il faudra solutionner une nouvelle ressource (nouveau forage, en intercommunalité, autre...).
 - **l'assainissement** : nous n'avions rien. Aujourd'hui, après étude et réalisation de notre carte communale d'aptitude des sols, une partie de notre commune est desservie par un réseau collectif d'assainissement.
- Tout cela étant dit, nous avons décidé de reprendre l'étude de notre PLU et de le mener à bout. Une convention complémentaire est signée avec le cabinet d'urbanisme ; un appel d'offres est en cours pour la réalisation des annexes. Prenons le pari que tout ira bien, aboutissement début 2010.

Autres travaux réalisés ou en cours :

- Nous avions déjà évoqué les pollutions ponctuelles (dues au gibier) qui affectent notre eau. Afin d'y remédier, un traitement par U.V, qui n'altère pas le goût de l'eau, doit être mis en place (il devait être réalisé fin 2008, il le sera très prochainement). Coût : 27 741 € H.T. (travaux + maîtrise d'œuvre)
- Nos routes : la route de chez Calendrier a été élargie ce qui semble une réussite. Coût : 13 141 € H.T. Un enrobé a été mis en place sur la boucle de Curseille d'en haut. Coût : 37 615 € H.T. Le programme 2009 n'est pas établi à ce jour. Deux nécessités : goudron bicouche sur la route du Plâne, enrobé sur la route de Chez Calendrier.

Compte-tenu de l'hiver long et froid, nous avons décidé la mise en place de barrières de dégel, limitant à 12 tonnes le poids total en charge jusqu'au 15 mai sur les voies communales de La Motte, Sur Vuan, Ludran, Chez Cally, la Molière. Une signalisation a été mise en place. Une dérogation est faite pour les livraisons de fuel, gaz, aliments du bétail.

Une réflexion est en cours, afin de préserver nos routes, bientôt toutes recouvertes d'enrobé, pour limiter le tonnage admis de façon permanente.

Entretien de nos bâtiments :

- mise aux normes des installations électriques : réalisée à l'appartement de l'école de la Corbière ; devrait être réalisée en 2009 au « petit immeuble », au chef lieu : Pour ce dernier, coût prévu : 15 000 €.
- Changement des fenêtres appartement école la Corbière : Coût : 5753 € H.T.
- Pose de vannes thermostatiques pour toutes les installations de chauffage. Devis de: 3464 €.
- Remplacement des menuiseries existantes par des menuiseries isolantes : réalisé dans tous nos bâtiments, sauf pour le « petit immeuble » au chef lieu, devis 25 000 €

- Rénovation en cours de l'appartement du Presbytère.
- En projet, certainement pour 2010, isolation du « petit immeuble ». Devis de 35 000 € H.T.

Globalement nos bâtiments relativement anciens et mal isolés, vont demander des investissements plus importants dans les prochaines années.

- A faire également : la réfection des routes du village des Reybaz, mais cela après passage de l'assainissement collectif.

Un point d'intercommunalité

- Nous devrions fin 2009 ou 2010, transformer notre SIVOM à la carte en communauté de communes. La communauté de communes du canton de Boëge regroupant nos 8 communes aurait les compétences de notre SIVOM généralisé, plus les compétences obligatoires « économiques et aménagement de l'espace ». Son financement sera assuré par une fiscalité propre et non plus par une dotation de chacune des communes.
- la réalisation, avec le concours du Conseil Général, d'un schéma général d'eau potable est en cours sur le canton de Boëge.
- la réalisation d'un SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) est en projet, regroupant la collectivité des 4 rivières et les cantons de St Jeoire et Boëge. Le périmètre est en attente d'approbation par Monsieur le Préfet.

- une réflexion est en cours pour l'adhésion au contrat de rivière Arve-Menoge ce qui pourrait conduire à rejoindre le « SAGE » (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Des travaux importants seraient nécessaires le long des berges de la Menoge sur notre commune.

Toutes ces structures sont bien, elles sont nécessaires, elles ont toutes un budget auxquels il faudra contribuer.

Vous le constatez, le travail ne manque pas.

Un travail est fait, tout n'est pas fait aussi vite qu'il le faudrait. La patience est une vertu qu'il faut cultiver, dans une Mairie également.

Pour l'heure, il nous manque 4 enfants pour maintenir notre école de la Corbière. A ce jour, à mes informations, nous en aurions 2 peut-être 3. Je suis désolé de les compter un par un, mais nous trouverons le quatrième pour le début septembre.

Edmond Genoud

PROJET	PAS DE FORMALITÉ D'URBANISME	DÉCLARATION PRÉALABLE	PERMIS DE CONSTRUIRE
Construire de nouvelles surfaces hors oeuvre brut (SHOB)	Inférieure ou égale à 2m ²	Supérieure à 2 m ² et inf. ou égale à 20m ² . Transformation de +de 10m ² de SHOB en SHON	Supérieure à 20m ²
Habitation légère de loisir implantée dans un camping ou parc résidentiel de loisirs.	Inférieure ou égale à 35m ² de SHON	Supérieure à 35m ² de SHON	35m ² de SHON
Travaux de ravalement		Tous	
Travaux modifiant l'aspect extérieur sans changement de destination		Modification de l'aspect extérieur non soumise à PC	
Piscine non couverte ou couverte de moins de 1,8 m de haut	bassin inférieur ou égal à 10m ²	Bassin supérieur à 10 m ² et inférieur à 100 m ²	Modification du vol. et perçement ou agrandissement d'ouverture en façade
Piscine couverte dépassant 1,8m de haut			Bassin supérieur à 100 m ²
Chassis de serre de production			
Mur (autre que soutènement et clotûre)	Hauteur inférieure ou égale à 1,8m	Hauteur sup. à 1,8 m et inf. ou égale à 4m et surface inf. ou égale à 2000m ² au sol	Toutes
Mur de soutènement	Moins de 2m de hauteur	2m de hauteur et plus	
Clotûre	Tous		
Bâtiment de chantier			
Canalisation, lignes ou câble			
Losqu'ils sont souterrains			
Caravane en dehors d'un terrain de camping			
Sur le terrain de la résidence du propriétaire			
		Plus de 3 mois par an, consécutifs ou non	

Comptes administratifs 2008

budget de l'eau HorsTaxes

Dépenses de fonctionnement

• Entretien sur réseau d'eau, étude recherche eau, réparation, assurance, analyse eau, Agence de Bassin	44 637 €
• Intérêts des emprunts	28 786 €
• Amortissements sur immobilisation	12 024 €
• Charge personnel	10 800 €

Dépenses d'investissement

• Remboursement prêt (capital)	31 095 €
• Relevé géométrie/périmètre protection	3600 €
• Amortissement subventions	6 665 €
• Travaux assainissement	98 975 €
• Amortissement études STEP et forage	27 956 €

Recettes de fonctionnement

• Branch. assainissement collectif	42 654 €
• Vente de l'eau	48 818 €
• Amortissement + Subventions	6 665 €
• Vidanges fosses septiques	2100 €
• Remboursement, assurance	470 €

Recettes d'investissement

• Subvention travaux assainissement	66 530 €
• Amortissement	12 024 €
• Prêt	600 000 €

budget du cimetière : Aucune écriture

budget du CCAS

Dépenses d'investissement

• Repas des anciens + accessoires (déco, impression)	1221 €
• Taxes foncières	206 €

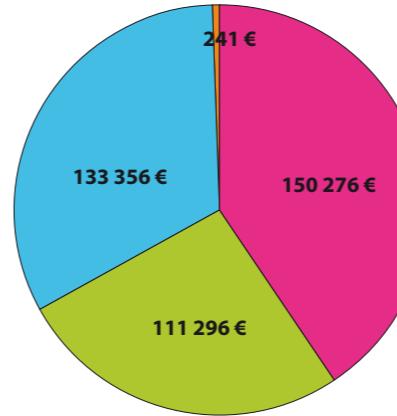
• Titres de propriété (placements fonds) 11000 €

Dépenses d'investissement

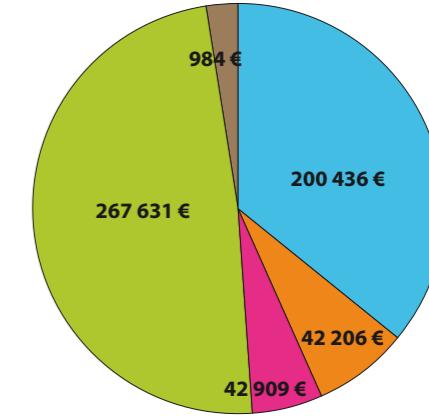
• Locations terrains	617 €
• Intérêt placement	468 €

budget communal

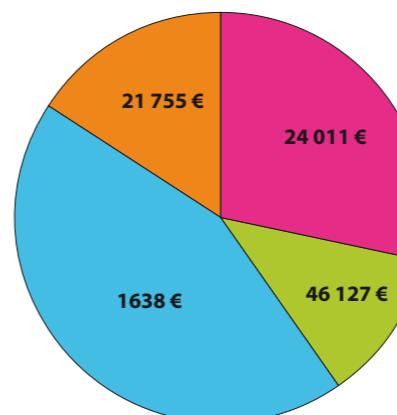
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



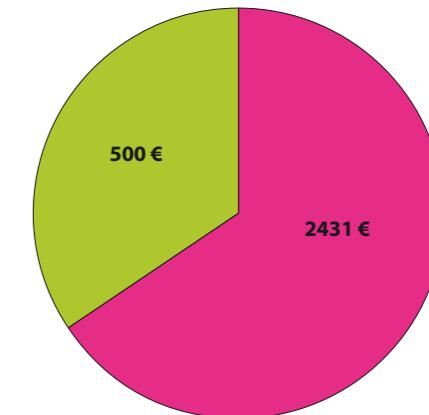
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Matériel (fenêtres appartement, pose lampes publiques, photocopieur Mairie chauffe eau école, chaises salle des fêtes, panneaux routiers, tables cantine, sono salle des fêtes)

Travaux , installation électrique, hangar communal, goudronnage

Remboursement prêt(capital)

Travaux ONF + plantations

INFOS MUNICIPALES

Infos pratiques

La Mairie

Horaires d'ouverture:
mardi, jeudi 9h-12h / 14h-18h
samedi 9h-12h
Tél./Fax : 04 50 39 18 56
E-mail: mairie@saintandredeboege.fr
Site: www.saintandredeboege.fr

La Déchetterie, route de la Crosse

Horaires d'ouverture:
mardi, mercredi, samedi 9h-12h
lundi, vendredi, samedi 15h-18h
Tél.: 04 50 39 48 84
Rappel: les ordures ménagères sont ramassées le mercredi matin.

Cette année encore, il nous semble important de rappeler ces consignes :

- **nuisances sonores :**

L'arrêté préfectoral n° 400 DDASS/2005 du 24 août 2005 s'applique sur notre commune. Il stipule : « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

- **il est interdit de laisser divaguer son chien sans surveillance**

Le DICRIM, c'est quoi ?

La plaquette DICRIM - Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs -, distribuée à tous les Santadrions en 2008, informe sur les consignes à suivre en cas d'évènements majeurs et présente les lieux à risque sur le territoire communal. Nous l'avons constaté tout au long de l'année écoulée : les catastrophes (inondations, glissements de terrain, tempêtes...) n'arrivent pas uniquement chez les autres. Alors même si la prévention n'est pas facile... il faut prévoir et informer !

Le dossier complet DICRIM ainsi que le Plan Communal de Sauvegarde sont consultables en mairie. La plaquette DICRIM est en ligne sur notre site www.saintandredeboege.fr

Les numéros de téléphones utiles :

Sapeurs pompiers **18**

SAMU **15**

Gendarmerie **17**

Gendarmerie de Boëge

04 50 39 10 03

Mairie de St André

04 50 19 18 56

en cas d'urgence

04 50 39 13 14



Le coin des internautes

Sur www.saintandredeboege.fr vous trouverez toutes les informations utiles sur notre village, les comptes-rendus des réunions du Conseil municipal, le dernier bulletin municipal « en ligne » et les liens avec d'autres sites alentours. Vos avis et suggestions seront toujours les bienvenus et peuvent être transmis à la mairie ou par e-mail à mairie@saintandredeboege.fr.

Un site qui peut être utile à tous : le covoitage en Vallée Verte existe ! Pour toute information, un simple clic sur www.vvcovoitage.fr.

Pièces désirées	Pièces à fournir	Où s'adresser	Observations/Délais
Extrait d'acte de naissance	• Pièce d'identité + imprimé de demande en mairie	Mairie du lieu de naissance	1 enveloppe à votre adresse
Extrait d'acte de mariage	• Date de mariage • Nom et prénom des époux • Livret de famille + imprimé de demande en mairie	Mairie du lieu de mariage	1 enveloppe à votre adresse
Extrait d'acte de décès	• Date de décès • Nom et prénom du défunt + imprimé de demande en mairie	Mairie du lieu de décès	1 enveloppe à votre adresse
Déclaration de décès	• Certificat de décès délivré par le médecin • Livret de famille, et/ou Carte Nationale d'identité du défunt • Identité, âge, profession, adresse du déclarant	Mairie du lieu de décès	Dans un délai de 24 heures suivant le décès
Déclaration de reconnaissance d'enfant	• Carte nationale d'identité des déclarants • Justificatif de domicile si l'adresse sur CNI n'est pas l'actuelle • Profession	Mairie de votre choix	Si vous avez déjà des enfants, vous munir également du livret de famille
Fiche d'état civil	Elle n'existe plus depuis le mois de janvier 2001. Il suffit de faire une photocopie du livret de famille, si vous avez besoin de la filiation, sinon une photocopie de la carte d'identité peut suffire		
Carte Nationale d'identité	• 2 Photos d'identité identiques récentes • Extrait d'acte de naissance de moins d'une année (seulement pour 1 ^{ère} demande pour adulte ou suite à une perte ou un vol) • 1 justificatif de domicile récent • Ancienne carte d'identité ou déclaration de perte, de vol établie en gendarmerie • Livret de famille	Mairie du domicile	Valable 10 ans
Passeport Mise en place du passeport biométrique	Depuis le 14 mai 2009, les demandes de passeport ne se font plus à la mairie du domicile. Vous devez vous adresser dans l'une des 27 mairies de Haute Savoie qui se sont équipées de station d'enregistrement permettant d'effectuer les formalités nécessaires (numérisation de la demande, des pièces jointes, des photos et des empreintes digitales). Vous pouvez vous procurer la liste des différentes mairies en mairie de St André ainsi que l'imprimé de demande, la liste des pièces à joindre et les tarifs en vigueur.		Valable 10 ans
Livret de famille (duplicata)	• En cas de perte, vol, destruction, époux séparés ou divorcés • En cas de naissance d'enfant naturel, fournir l'état civil des conjoints et des enfants	Mairie du domicile	
Mariage souhaité sur la commune	Dossier à retirer en Mairie au minimum 2 mois avant la date du mariage	Mairie du domicile d'un des époux	Un des époux doit être domicilié sur la commune
Autorisation de sortie de territoire pour enfant mineur français	• Autorisation établie en Mairie du domicile de l'enfant en présence des personnes qui ont l'autorité parentale munies de leur pièce d'identité • Livret de famille • Carte d'identité de l'enfant en cours de validité • Jugement de divorce si parents de l'enfant divorcés • Justificatif d'adresse récent (-de 3 mois) au nom des parents	Mairie du domicile	Elle est valable 1 an ou moins en fonction du cas présent
Certificat de résidence ou de domicile	• Justificatif de domicile récent de moins de 3 mois • Carte Nationale d'identité ou passeport en cours de validité	Mairie de résidence ou de domicile	
Copie certifiée conforme à l'original	Présenter l'original (uniquement pour les documents destinés à des pays étrangers)	Toutes les mairies	
Certificat de nationalité	Livret de famille et toutes pièces prouvant votre nationalité, livret de famille des parents et pièces demandées par le Greffe		S'adresser au tribunal d'Instance d'Annemasse (sur RV au 04 50 84 05 59)
Casier judiciaire Bulletin N°3	• Etat civil • Adresse		Imprimés à compléter disponible en Mairie
Carte grise - Certificat de vente d'un véhicule			Imprimés en Mairie, à adresser à la sous-prefecture
Legislation de signature	La signature à légaliser doit se faire en Mairie Le signataire doit se munir de sa carte d'identité	Toutes les Mairies	
Logements sociaux	Imprimé à retirer en mairie	Mairie de son choix	
Carte d'électeur	• Carte d'identité • Justificatif de domicile récent (EDF ou Télécom)	Mairie du domicile	
Recensement militaire	Dans le mois des 16 ans, le mineur doit se rendre en Mairie muni du livret de famille et de sa pièce d'identité Française	Mairie du domicile	Le mineur peut se rendre seul en Mairie, présence des parents pas obligatoire

SIDEFAGE

Pour nos grands-parents, la gestion des déchets n'était vraiment pas un souci car tout était utilisé au maximum et lorsqu'un objet n'avait plus son utilité il finissait dans un creux à proximité de la maison. Ce n'était pas l'idéal mais les quantités étaient très faibles. La production des déchets s'est accrue de plus de 60% en France depuis les années 1970.

Plus le temps passe et plus notre consommation et nos besoins augmentent, de ce fait les déchets que nous produisons représentent des volumes énormes. Depuis l'année dernière je représente avec Denis Mouchet maire de Saxel, le SIVOM de la Vallée Verte au SIDEFAGE qui se situe à Bellegarde sur Valserine.

Le SIDEFAGE regroupe en plus du SIVOM, 13 communautés de communes et 7 communes indépendantes. Cela représente 77 communes de Haute Savoie, 73 communes de l'Ain pour une population d'environ 330.000 personnes.

Nous sommes 58 délégués et le comité syndical se réunit une fois par mois au siège à Bellegarde vers l'usine d'incinération. Des commissions ont été créées pour permettre de travailler en plus petit nombre. Denis Mouchet participe aux réunions des commissions Marchés et Techniques et pour ma part aux commissions Recyclage et Compostage.

Le SIDEFAGE a donc plusieurs missions à remplir dont une très importante celle de l'incinération des déchets. L'usine de Bellegarde a deux fours qui ont une capacité annuelle d'incinération de 120.000 tonnes de déchets ménagers. Les deux fours ont une capacité d'in-

cinération de 8 tonnes/heure avec une température toujours supérieure à 850°C pour optimiser la combustion des déchets. L'unité fonctionne 24h/24 7jours/7.

L'usine valorise la chaleur fournie par la combustion des déchets en produisant de l'électricité grâce à un turbo alternateur.

Le quart de l'énergie est utilisé pour le fonctionnement sur le site et le surplus est revendu à EDF. Cela représente environ 60.000 mégawattheures par an et la partie vendue permet d'alimenter en électricité environ 10.000 habitants. Ce type d'installation est très surveillé et les contrôles nombreux. Ils sont réalisés par des organismes indépendants de manière programmée mais aussi de manière inopinée.

Des analyses sont faites régulièrement à proximité de l'usine mais aussi grâce à une station d'analyse située à St Germain-sur-Rhône. Un suivi est également fait depuis la création de l'usine avec des prélèvements de lait chez un agriculteur riverain.

Pour éviter le manège incessant des camions sur Bellegarde, le choix du transport des déchets à l'usine s'est tourné vers le rail et des quais de Transfert ont été créés un à Etrembières et l'autre à Crozet.

Pour le SIVOM de la Vallée verte le volume d'ordures ménagères représente 1856.47 tonnes et les déchets ménagers encombrants 285.60 tonnes qui viennent de la déchetterie soit un total incinéré de 2142.07 tonnes pour l'année 2008.

Le volume des déchets augmente sensiblement chaque année, en 2005 : 2067,38 t, en 2006 :

2093,18 t et en 2007 : 2124.83 t. Bien sur cela a un coût important pour nos collectivités mais c'est une dépense obligatoire, l'environnement et notre cadre de vie doivent être préservés.

La seule solution pour diminuer cette charge financière est de réduire les volumes à la source. Malheureusement ce ne sont pas les entreprises de grandes distributions ni les producteurs qui chercheront des solutions.

Chacun d'entre nous peut être acteur et doit dans la mesure du possible mettre sa pierre à l'édifice. Des solutions simples s'offrent à nous des containers de tri sélectif sont à disposition et nous avons une déchetterie remarquable dans la Vallée. J'en profite pour remercier Guy Roch qui assure un suivi et un contrôle exemplaire de celle-ci.

Plusieurs études sont en cours sur la gestion des déchets soit par le SIDEFAGE, soit par le Conseil Général de Haute-Savoie et j'espère que les pistes suivies nous proposeront des solutions pour un meilleur traitement de nos déchets.

Cette année avec le SIVOM nous allons vous proposer de mettre en place du compostage individuel ce qui permettrait d'avoir un prix correct pour les composteurs et surtout une formation adéquate. Les déchets ménagers susceptibles d'aller au composteur représentent environ 30% du volume de nos poubelles.

Je terminerai par un chiffre : 3000 tonnes. C'est le poids de nos déchets ménagers plus ceux collectés à la déchetterie pour l'année 2008. Nous avons la chance de vivre dans un cadre magnifique, gardons cela à l'esprit et agissons

pour garder notre commune et notre vallée toujours aussi attrayante, belle et propre.

Jean François BOSSON

Afin que les emplacements des collecteurs pour le verre, le plastique et les papiers ne deviennent des « mini-décharges » nous vous remercions d'amener tout ce qui n'y entre pas (par exemple gros bocaux, bouteilles, vitres, cartons....) à la déchetterie de Boëge.

Hiver : place au chasse-neige !

Aussi important que le Père Noël en hiver, ses couleurs sont le bleu et le orange mais lui ne nous apporte aucune excuse pour ne pas partir travailler. En effet, cette année nous avons tous croisé le chasse-neige sur les routes de la commune, de novembre à mars, pour dégager les 3 mètres de neige (2,30 mètres précisément à la déchetterie), tombés au cours de la saison, quantité de neige qui, comparée aux dernières années, nous a tous impressionnés et nous a fait penser aux rudes hivers de nos aînés.

Les chutes de neige ne sont pas les seules à évoluer et le déneigement de la commune a connu des débuts difficiles. Avant 1968, chaque agriculteur, grâce à un triangle de bois (en fer par la suite) était tenu d'entretenir leur hameau, et les familles Vachoux, Mansey et Sallet effectuaient le gros de la commune. Est alors arrivé le Latil, conduit par deux personnes. Il sera remplacé par un Toyota 4x4 en 1978, lui-même succédé en 1985 par un tracteur Deutz. Ce n'est qu'en 2005 que la commune fera l'acquisition du Landini actuel.

Cette machine ne connaît qu'un conducteur car c'est également depuis décembre 2005 que M. Vachat détient le poste d'employé communal de St André. Depuis 4 ans, ils comptent 1800 heures de travail, dont cette année compte parmi les plus dure. Face aux jours de calme, M. Vachat doit effectuer 2 à 3 passages, sachant

qu'un passage représente 5 heures de travail, avec le déneigement de l'usine Saddier et la mise en place de refuges pour les croisements de voitures. Sans oublier le salage des routes et les 20 tonnes de sel que cela représente pour lutter contre la glace, également fléau de nos pneus. Quant aux périodes de chutes de neige, il s'agit d'un passage continu. Cependant, la quantité de neige n'est pas la seule contrainte, certaines routes et manœuvres sont plus inaccessibles et difficiles que d'autres, comme les culs de sacs, les demi-tours, les allées bordées de haies. Gérard conduit alors en chemise dans sa cabine chauffée et à la radio capricieuse, mais même avec l'habitude il doit rester vigilant accumulant ainsi une fatigue nerveuse. Ainsi, chaque matin, Gérard commence son travail sur place en veillant la météo et embraye le travail dès que le besoin se fait sentir. De ce fait, il est compliqué pour nos cantonniers de s'absenter durant la période

hivernale. Si un remplacement devait être assuré ce serait par les agriculteurs de la commune aptes à conduire ce véhicule nécessitant le permis poids lourd. Et dans le cas contraire, si c'était notre machine qui tombait en panne, alors le déneigement serait assuré par une commune voisine comme Fillinges ou Boëge, après leur propre déneigement.

Je parle de Gérard Vachat mais tout le monde connaît nos deux « G-G », car il est vrai que Gérard Paris met lui aussi la main à la pâte en vérifiant quasi quotidiennement l'usure des étraves, en graissant et débloquant la salière, en aidant à la mise des chaînes et à leur réparation (la commune utilise environ une paire de chaînes par an, ce qui lui revient approximativement à 1700 euros), etc... On compte sur vous trois pour la prochaine saison, Gérard, Gérard, et notre dame des neiges aux 115 chevaux et aux 40 km/h.

ID & ID



Etat civil 2007

Naissances

BECHERAS-LEROY Clémentine 7 janvier
 FOREL Mathéo 1er juin
 LEMOINE Armand 17 juillet
 MATTERA Ewan 9 juillet
 TRUSCHEV Marie 18 août
 DELOBRE Maëlle 16 Avril
 BROGNET-LICHENSTEIGER Romane 15 novembre

Etat civil 2008

Naissances

RODRIGUES Emmie 8 février
 BECHERAS-LEROY Philémon 1er juin
 GUIDEZ Lucas 11 décembre

Mariages

FERNANDES LOPES José et DUC Noëlle 1er mars
 BROGNET Alban et LICHENSTEIGER Céline 21 juin
 BECHERAS Julien et LEROY Anne-Sophie 23 août
 DELOBRE Emmanuel et MISIK Laurence 4 octobre

Ils nous ont quittés

Année 2007

Le 1er février : Léonce NANJOU, 84 ans, née à Villard, elle habitait au carrefour du village de Curseille. Durant des années elle a réceptionné les colis que déposaient les chauffeurs de car de la ligne Annemasse Habère- Poche, pour les remettre à leurs destinataires venant les récupérer. Sa vie, c'était la nature : son jardin, ses poules et son petit troupeau de chèvres, avec le lait desquelles elle fabriquait de bons petits chevrotins.

Le 23 mars : Marcel MOREL, 80 ans, originaire du Pays Rochois où il a exercé son activité professionnelle dans l'industrie. Il est venu habiter le village des Reybaz avec son épouse à l'heure de la retraite. Ses dernières années ont été affectées par la maladie.

Le 15 avril : François VAUTIER, 66 ans, né à Chalon sur Marne, il est venu habiter « La Corbière ». Il y fonda son foyer. Bien que discret il était de bon contact. Dès le printemps, juché sur son petit tracteur,

François éprouvait un certain plaisir à tenir sa pelouse bien rasée.

Le 7 août : Renée BOSSON, 81 ans, habitant « La Corbière », tout proche de l'école communale. Pendant de très nombreuses années, son quotidien a été ponctué par les cris de joie des enfants pendant les récréations. Son jardin recueillait jurement des soins particuliers et attentifs. La disparition de son époux Auguste en 2005 a beaucoup terni ses 2 dernières années, malgré les bons soins prodigues par sa famille.

Mariages

ENJELVIN Laurent et CHARDONNET Sylvie 13 janvier

Décès

NANJOU Léonce née MOUTHON 1er février
 MOREL Marcel 23 mars
 VAUTIER François 15 avril
 BOSSON Renée née MANSAY 7 août
 PACCOT Germaine née CALVEL 27 décembre

Décès

DUNAND Pierre 20 janvier
 DONCHE Olivier 29 janvier
 DELARUE Yvonne née BAUME 4 février
 BAUSSANT Eugène 12 février
 BOSSON Adolphe 27 février
 VUILLET Rémi 29 février
 BOSSON Marguerite née THEVENOD MOTTE 6 mai
 MOREL Suzanne née DONCHE 7 novembre

Le 27 décembre : Germaine PACCOT, 80 ans, habitait le village de Curseille jusqu'à ce que la maladie ne l'oblige à le quitter pour le milieu hospitalier. Elle aimait bichonner son potager et faire la causette avec ses amis qu'elle savait recevoir dans sa cuisine autour d'une tasse de café ou d'un petit verre de liqueur. Pendant de nombreuses années, elle a exercé le beau et généreux métier de « nou-nou », pour le grand bonheur des bambins qui lui étaient confiés.

Année 2008

Le 20 janvier : Pierre DUNAND, 56 ans, célibataire, habitait « Chez Sommeiller » dans la ferme familiale avec ses parents Jean et Jeanne. Sa formation professionnelle dans le métier du bois, il l'a exercé comme ébéniste dans divers établissements de la région annemassienne, tout en aidant aux travaux de la ferme. Comme son père il était possédé par la passion de la cueillette des champignons.

Le 29 janvier : Olivier DONCHE, 42 ans, célibataire. Il a passé sa première jeunesse « Chez les Reybaz ». Sa bien trop courte activité professionnelle à des postes importants l'ont appelé à silloner la planète.

Le 4 février : Yvonne DELARUE, 99 ans. Bien connue en vallée verte quand avec son époux elle exploitait le café-restaurant « La Rosaria » route de Saxel à Boëge. Elle était venue depuis quelque temps habiter le village « Les Reybaz ». Elle s'est éteinte une semaine à peine après son petits fils Olivier.

Le 12 février : Eugène BAUSSANT, 99 ans, habitait le hameau de « Curseille » avec Marguerite son épouse et Marie son beau frère. Il aidait aux travaux de la petite exploitation agricole familiale et occupant son temps libre à travailler artisanalemen le bois. Il fabriquait échelles, pressoirs à petits fruits, meubles et objets divers. Son grand âge et la solitude l'ont contraint à rejoindre un milieu d'accueil à La Roche sur Foron. Homme discret et enjoué, il s'est éteint à l'aube de son centenaire.

Le 27 février : Adolphe BOSSON, 82 ans, célibataire, habitait la maison familiale « Chez Calendrier ». De nature calme, il se trouvait heureux parmi ses petites bêtes et ses moutons, tout en exerçant le métier de maçon dans les entreprises de la région. Quand le poids des ans l'y a contraint, il a rejoint la maison de retraite de La Tour.

Le 29 février : Rémi VUILLET, 80 ans, célibataire, habitait à « La Corbière d'en haut » la maison familiale qu'il avait rénovée à son goût. Petit agriculteur, il a souvent travaillé dans des conditions difficiles engendrées par le morcellement et les terrains accidentés de son exploitation. Il portait le lait de ses vaches au pèse-lait de la Corbière. Homme serviable, il était toujours prêt à rendre service.

Le 6 mai : Marguerite BOSSON. Elle habitait le village de « Chez Calendrier », tout près de « La Menoge », rivière qui fait craindre le pire quand elle est en furie et faisait trembler sa maison. Femme de caractère, cultivée, elle a consacré son temps et ses talents à sa grande famille. Agée elle se retire à Viuz en Sallaz, sa commune natale, puis finalement la maison de retraite de La Tour.

Le 7 novembre : Suzanne MOREL, 77 ans. Elle est née au village « Les Reybaz » où elle a passé sa jeunesse. Sa vie professionnelle s'est déroulée dans le secteur du Pays Rochois. A la retraite, elle est revenue dans son village natal avec son époux Marcel, habiter le chalet qu'ils avaient construit.

Cimetière

Il y a une quinzaine d'années, la mairie avait fait installer des caveaux au cimetière de la commune. Tous ont été vendus. La mairie souhaite réaliser une nouvelle opération. Pour cela elle désirerait connaître les personnes intéressées par ce projet afin de savoir la quantité de caveaux à installer. Merci de vous renseigner à la mairie.

Semaine de ski des enfants des Ecoles de St André de Boëge

Cette année tous les enfants de nos deux classes ont eu droit à une semaine de ski alpin sur les pistes d'Habère-Poche.

Il fallait convenir de 8 journées et nos institutrices Sandrine et Nathalie ont décidé d'organiser quatre jours complets de stage de ski.

Ce fut un très bon choix puisque, par chance le beau temps a accompagné nos petits bambins pendant toute la durée de ce stage (on peut se souvenir que les conditions météorologique de la

semaine qui a suivi, ont été très mauvaises).

Quoique il en soit nos jeunes Santadrions avaient comme agenda :

- Rendez vous à l'école du chef-lieu pour prendre le car
- Cours de ski le matin
- Déjeuner piques niques sortis du sac dans la salle communale d'Habère Poche.
- A nouveau cours de ski
- Goûter



Nous pouvons remercier les parents et grands-parents qui ont accompagné les institutrices.

Sans ce soutien ce stage n'aurait pas pu avoir lieu.

L'organisation a provoqué un peu de stress pour nos enseignantes mais le résultat était bien là, grande satisfaction de la part de tous !

L'APE



Fermeture de l'école de la Corbière

A l'heure où vous lirez cet article, les choses auront forcément évolué dans le bon ou mauvais sens pour nous, mais quoi qu'il en soit, à l'instant où il est rédigé, sachez que l'Association de Parents d'Elèves de St-André, la municipalité et tous les parents en général sont mobilisés pour préserver et sauvegarder notre classe de La Corbière.

Des articles ont parus dans les journaux et une banderole a été apposée près de l'école de La Corbière pour annoncer et interroger notre crainte.

En effet en décembre 2008, la commission scolaire prend rendez-vous avec M. Duby (inspecteur du secteur) pour parler des perspectives de la rentrée 2009-2010.

Nous avons constitué un dossier sur lequel apparaît les effectifs des années à venir

- Pour la rentrée 2009-2010 : 24 élèves
- Pour la rentrée 2010-2011 : 34 élèves
- Pour la rentrée 2011-2012 : 30 élèves
- Pour la rentrée 2012-2013 : 29 élèves

- Pour la rentrée 2013-2014 : 32 élèves
- Pour la rentrée 2014-2015 : 30 élèves.

Ces effectifs ont été élaborés par rapport au carnet de naissances, ceux-ci ne prennent forcément pas en compte des mouvements migratoires des familles (déménagements et emménagements), et des choix respectifs de scolarisation des familles.

Quoique il en soit nous nous rendons compte que le seuil fatidique est celui de la rentrée à venir et malheureusement ce dernier arrive lors de gros aménagements de l'éducation nationale (le seuil étant de 27 élèves).

Nous avons donc plaidé que le fait de fermer cette classe n'était pas envisageable pour l'avenir.

Les parents d'élèves nous soutiennent et c'est pour cela que nous devons aller jusqu'au bout de la démarche.

Nous avons donc contacté les familles qui ont scolarisé leurs enfants dans d'autres établissements afin de leur expliquer les faits.

Cette démarche n'avait pas pour but de 'racoler' mais tenait lieu d'information du risque que nous encourons pour cette année.

D'autre part, nous avons l'appartement du presbytère qui s'est libéré et la volonté de la municipalité a été de dédier cet appartement à une famille qui aura des enfants en âge d'être scolarisés dans nos écoles.

A l'heure qu'il est, nous avons plusieurs pistes et choisirons celle qui répond le mieux à l'intérêt général.

Nous nous donnons jusqu'au 15 avril 2009 pour réunir tous les

éléments et prendrons rendez-vous avec l'inspecteur d'éducation national d'Annecy, afin de lui présenter et d'argumenter notre dossier.

En écrivant ces quelques lignes, nous espérons vivement que lors de la publication du bulletin les éléments auront été positifs pour l'avenir de nos écoles, en sachant que la venue des deux institutrices Nathalie et Sandrine, a redynamisé l'ambiance de nos deux classes, ce qui nous donne vraiment envie de continuer.

La Commission Scolaire,
Fabienne



La cantine



Face aux nouvelles normes d'hygiène, la cantine scolaire a dû aménager dans la salle d'animation.

Plus claire et plus spacieuse, elle accueille désormais 20 de nos petits Santadrions, régulièrement.

Les repas sont préparés soigneusement par « les Cabrioles ». Quant à la garde des enfants, ils sont surveillés par l'oeil attentif de Mmes Isabelle Forel et Christine Dananaï; elles assurent aussi le service et la préparation de la salle chaque jour.

Marianne

Vernissage à l'école



Ils ont fait un parallèle entre la littérature au programme et les arts. Deux thèmes étaient présents : les portraits sous toutes leurs formes et l'Asie à travers les idéogrammes et les calligrammes.



L'an dernier, au mois de janvier, les élèves de CE2, CM1 et CM2 du chef-lieu ont fait découvrir à leurs familles et aux camarades de l'autre classe, une exposition d'arts visuels qu'ils ont réalisée en mettant en avant les travaux qu'ils ont effectués depuis la rentrée de septembre.

Association de parents d'élèves

Cette année, les écoles de St-André ont accueilli 2 nouvelles maîtresses après le départ de Mme Vial et de Mlle Bosson :

Madame Villibord assure les cours des CE2 – CM1 – CM2

Madame Stampfli les CP – CE1.

Le nombre d'élèves est de 17 pour le chef lieu et de 12 pour La Corbière.

Inutile de vous rappeler le bien-être des enfants dans nos petites écoles communales ni la qualité de l'enseignement appliquée.

Comme chaque année, l'APE organise différentes actions pour participer financièrement à diverses activités et sorties.

Les actions

- vente de fromage et foie gras pour Noël

- carton de tombola pour Pâques
- vente de fleurs et plantons
- fête de fin d'année

Les activités et sorties

- sortie à Annecy, à la Turbine
- conte musical
- ski de piste
- sortie piscine
- sortie théâtre à Boëge
- sortie pour une rencontre dansante à Douvaine
- financement sortie fin d'année

Nous souhaitons remercier vivement les habitants de St-André ainsi que les parents qui sont souvent sollicités et répondent toujours présents.

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis début février, les parents d'élèves et la municipalité se mobilisent contre la décision de

Une jolie exposition qui a permis à la classe de se transformer en galerie pendant quelques heures et un bon moment qui a réuni parents, enfants et élus de la mairie.

Pour l'APE, Bénédicte Gaillard

VIE PAROISSIALE

Paroisse de la visitation en Vallée Verte

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, deux évènements importants ont marqué la vie de la paroisse de la Visitation.

Le 29 octobre dernier, plus de 600 personnes, venues d'horizons divers, ont accompagné une dernière fois le père Guy Bétempis à l'église de Boëge dans laquelle nous l'avions accueilli comme curé de la nouvelle paroisse, le 14 janvier 2007. Il nous a quitté après avoir lutté avec courage et sérénité contre la maladie qui l'a emporté. Jusqu'au bout, même lorsque ses forces ont commencé à décliner, il a souhaité servir ses frères avec amour et simplicité. Chacun a pu rendre grâce pour sa mission riche et variée accomplie avec passion. Nous lui disons merci pour son passage parmi nous, pour sa présence fraternelle et son écoute attentive.

Le 28 novembre 2008, les paroissiens de la vallée ont été heureux d'accueillir le père Jean-Just Ratolojanahary nommé curé de

la paroisse de la Visitation. En France depuis 2006, il vient de passer ces deux dernières années à Annemasse avec une présence toute particulière auprès de la communauté malgache. Il réside au presbytère de Boëge (04 50 39 10 35). Il partage sa mission en Vallée Verte avec deux prêtres à la retraite : le père André Cormier à Habère Poche (04 50 39 52 17) et le père François Dupraz à Villard (04 50 31 89 05).

Pour toute information, vous pouvez rencontrer l'équipe du secrétariat au presbytère de Boëge, lors des permanences qui ont lieu : le mardi de 9h00 à 12h00 ou le samedi de 10h00 à 12h00 (04 50 39 10 35).

Pour la communauté de Saint André

Deux dates à retenir :

- le pèlerinage à Planey fixé, cette année, au **dimanche 12 juillet**
- la fête patronale le **dimanche 6 décembre**

L'église, comme de nombreux bâtiments anciens, subit les préjudices du temps. Des travaux concernant l'assainissement intérieur seront à prévoir. Une étude est actuellement en cours.

Vous pouvez contacter :

Pour la préparation au baptême :

Mme Viguier Marie-Louise au **04 50 39 14 71** (répondeur)

Pour les funérailles :

Mme Ruhin Michèle : **04 50 39 12 81**

Pour des raisons de disponibilité, il serait bon de prendre contact avec elle avant de fixer le jour et l'heure de la cérémonie.

Pour les célébrations de mariage

, il est important d'appeler le prêtre avant de retenir définitivement votre date. Dès que vous avez préparé avec lui, vous êtes invités à contacter Mme Ruhin ou Mme Viguier.

Il y a 30 ans déjà!

1979

Ouverture du centre de soins à Boëge
Fêtes du cinquantenaire de l'USVB (Union Sportive de la Vallée Verte)
Fondation de la chorale de Boëge

Il y a 25 ans déjà!

1984

Mort accidentelle sur la route d'Aoste en Italie des Pères :
Jean-Baptiste BOSSON, curé de St André pendant 43 années
Narcisse DONCHE, natif de St André, curé de St Didier à Bons en Chablais.



Association communale de chasse

Le nombre d'adhérents à l'association communale de chasse agréée de Saint-André de Boëge se porte à environ 40 et reste constant au fil des années.

Le plan de chasse de la commune pour la saison 2008/2009 comprenait :

- 47 cerfs
- 20 chevreuils
- 2 chamois sur le massif de Vouan



Chamois

Une quarantaine de sangliers ont été tirés et 4 lachés de 10 faisans ont eu lieu aux mois de Septembre et Octobre.

Les empreintes des grands ongulés de Saint-André de Boëge

Bien que ne pouvant appartenir qu'à 4 espèces sur la commune, les empreintes des ongulés sont difficiles à reconnaître car les variations individuelles sont assez marquées suivant le sexe, l'âge et la vitesse de déplacement du sujet.

Cet article n'a pas la prétention de faire du lecteur un spécialiste des empreintes mais de présenter les principales caractéristiques de chaque espèce.

Les sabots des ongulés sont composés de 3 parties :



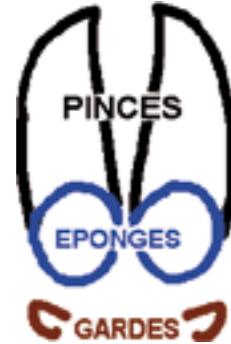
Cerf



Chevreuil



Sanglier



Les pinces sont les deux doigts médians, les plus développés, et qui marquent toujours. Les pinces des pattes avant ont tendance à s'écartier.

Les gardes sont les doigts les plus extérieurs. Nettement plus petites que les pinces, elles marquent rarement -sauf sur sol très mou- chez les Cervidés (qui les ont courtes et hautes), plus souvent chez le sanglier (mais pas systématiquement, surtout chez les jeunes sujets et chez les femelles).

Les éponges correspondent à l'extrémité des os des pattes. Elle laissent une forme ronde à l'arrière des sabots mais sont rarement bien nettes.

Source :
www.chasseurs74.fr
circulaire.chez-alice.fr



Généralement sans garde
 Intervalle bien marqué et régulier entre les deux pinces. Rétrocessement rapide entre l'éponge et la pince.



Généralement sans garde
 Empreintes allongées et étroites (s'inscrivent dans un rectangle supérieur à 3*4.5 cm)



Généralement avec gardes
 Empreintes courtes et larges (s'inscrivent dans un carré plutôt que dans un rectangle)



Généralement sans garde
 Empreintes allongées et étroites (s'inscrivent dans un rectangle maximum de 3*4.5 cm)

Sports ski loisirs: Activité 2008-2009

Avec l'hiver arrivé tôt cette année, nous avons permis à une quarantaine d'enfants de toute la Vallée Verte, de découvrir les plaisirs de la glisse sur une neige abondante et magnifique durant toute la saison.

C'est ainsi qu'avec une certaine joie, nous avons vu tomber les premiers flocons de neige à la fin de novembre annonciateur d'une bonne saison. Et ce fut le cas. En effet, nous avons pu ainsi réaliser toutes les sorties programmées. Pour rappel, comme durant les années précédentes, ces sorties de ski et de surf se déroulent le samedi après-midi et sont encadrées par des parents accompagnateurs d'une part et des moniteurs ESF d'autre part.



Le dernier cours s'est terminé le 7 mars dernier. Il fut l'occasion de rendre les résultats des différents groupes et de finir par un petit goûter bien mérité et bien apprécié par tous.

Enfin pour terminer la saison, nous nous sommes retrouvés le samedi suivant, en sortie « ski famille », dans la station du Grand-Bornand

et nous avons passé une journée splendide de soleil et de neige. Pour la saison prochaine, le renouvellement du bureau ainsi que les inscriptions se dérouleront lors de l'assemblée générale, entre novembre et décembre.

Le Vice-président
 Pierre Benedetti



Traversée de Paris à cheval



Après une nuit paisible pour nos chevaux au parc en proche banlieue, départ dimanche 20 avril à 5h30 direction la capitale, en camion avec 7 chevaux.

Nous prenons La Bastille... comme point de départ. Direction l'ouest de Paris, nous passons par l'île St Louis, nous longeons Notre-Dame, nous croisons le boulevard St-Michel, l'esplanade des Invalides pour faire une halte à la tour Eiffel. Nous en profitons pour faire un « casse-croûte » et pour faire déguster les spécialités de notre région à quelques touristes matinaux surpris de nous trouver là. Nous repartons en direction de l'hippodrome d'Auteuil où notre

traversée s'achève sans problème. Nous garderons le souvenir d'une originale et magnifique découverte des monuments parisiens vus sous un angle nouveau.

A tous ceux qui nous ont posé la question: pourquoi avez-vous traversé Paris à cheval? nous avons répondu : et pourquoi pas!! nous sommes des randonneurs équestres et à ce titre nous explorons toutes les régions de France, et donc pourquoi pas Paris!!!

La bibliothèque du chef lieu

Faute de lecteurs adultes, il n'y a plus de permanence le samedi matin jusqu'à nouvel ordre. La bibliothèque assure l'achat, l'abonnement et le prêt de documentaires, romans, BD, CDroms pour les enfants des écoles. Elle reste en lien avec la médiathèque intercommunale de Boëge pour diverses animations et prêts de documents.

Pour information, la médiathèque de Boëge, route de Saxel est ouverte:

Mardi 9h00 – 12h00 16h00 – 18h00
Mercredi 10h00 – 12h00 14h30 – 17h30
Jeudi 16h00 – 18h00
Samedi 9h00 – 12h00

« La Parenthèse », 2 pièces en 2009

« Faites comme chez vous » et les tribulations de deux flics incomptétents en planque chez un couple qui n'imaginait pas passer une soirée aussi mouvementée ont marqué le début de la saison 2009 de « La Parenthèse ».

Eh oui ! Le début ! En effet cette année, pour répondre à une demande provenant autant du public que de membres de la troupe, nous avons décidé de nous essayer à une pièce plus sérieuse, « Confidences trop intimes ». Une pièce basée sur les sentiments et l'émotion nés d'une relation improbable entre un homme et une femme qui n'auraient jamais du se rencontrer. Parce qu'elle s'est trompée de porte en allant à son premier rendez-vous avec un psychanalyste, Anna se retrouve à confier ses déboires conjugaux et toute son intimité à un conseiller fiscal.

Troublé, touché, l'homme n'a pas le courage de l'interrompre. De rendez-vous en rendez-vous, des liens troublants et intenses vont se tisser entre eux. Une très belle histoire que nous vous proposons de vous raconter au mois d'octobre prochain. Une pièce qui, de part la tournure très intime que pren-

tent les confidences d'Anna, est déconseillée aux enfants.

Et parce que nous ne voulons pas renoncer à essayer de vous faire rire, nous vous retrouverons à nouveau l'hiver prochain pour une nouvelle pièce comique.

Lydie Bouvet



Amicale «Lé Snyule de la Vallée Verte»



L'amicale «lé Snyule de la Vallée verte», est un club qui regroupe des collectionneurs de matériels anciens, moteurs, haches, tracteurs, vélos, et surtout de voitures de collections, datant d'avant 1980 pour la majorité.

Ses membres tentent de protéger un patrimoine roulant, sur 2 ou 4 roues, et également fixe, tel que les moteurs. L'amicale a remis en état de fonctionnement la fendeuse à bois, qui appartenait à Jean Genoud-Duvillaret, qui est

exposée devant le presbytère. Le club a aussi participé l'an dernier à la foire de la Saint-Maurice, en fabriquant du cidre «à l'ancienne» sur le champ de foire. Une initiative qui sera renouvelée cette année. Ce petit club, fort d'une trentaine d'adhérents, a fêté ses 10 ans en 2008 (l'association a été créée en mars 1998).

En 2008, le 12e rallye de la Vallée verte est parti, comme chaque année, de Saint-André. Une habitude prise et renouvelée lors de chaque rallye, car le café et les croissants offerts aux participants par la municipalité sont excellents. Lors d'une autre sortie, l'amicale

a rendu visite aux résidents de la Marpa à Habère-Lullin. Un moment très apprécié de tous.

Le 13e rallye de la Vallée Verte se déroulera cette année le dimanche 14 juin. Avis aux amateurs !

On peut visiter le site de l'amicale, mis à jour patiemment et régulièrement par un Santadrian, à l'adresse : pagesperso-orange.fr/snyuleautoretro



Sri Lanka – Vallée Verte



L'association Sri Lanka – Vallée Verte a continué son action tout au long de 2007 et 2008.

Pour rappel : l'association gère et redistribue les sommes collectées par les parrainages, les dons, les bénéfices des produits Sri Lankais vendus lors des foires ou autres manifestations locales. Les parrains assurent un support alimentaire, voire scolaire, d'un ou plusieurs filleuls, ou subviennent aux besoins de veuves.

Mais les enfants n'étant pas tous pris en charge, notre association, en attendant qu'un parrain ou une marraine se manifeste, assume l'intérim.

En 2008, grâce à l'entêtement de notre président et de quelques membres assidus, nous avons enfin obtenu le soutien logistique de la Croix Rouge française pour notre projet de construction de maisons. Ainsi, une somme d'argent a été attribuée à des familles

scrupuleusement sélectionnées par Muni (notre correspondant), les autorités locales de la région de Moratuwa et les représentants de la Croix Rouge. Chaque famille devait construire sa maison, ainsi 25 bâtiments ont été érigés. Rien n'a été fait « clés en main » comme le montre les photos.

Notre prochain projet : la construction de sanitaires dans une école de 600 enfants. Nous avons déjà reçu une enveloppe de 5'000 euros du Conseil général pour démarrer ce projet. Les tractations ont débuté avec le ministre Sri Lankais du territoire et du développement avec la collaboration de Muni.



Centre de secours de Boëge

Oh ! bien sûr quiconque d'entre nous préfère voir arriver les pompiers en fin d'année avec un caillendrier que chez soi avec sirène et gyrophares allumés.

Toujours est-il que nous ne pouvons pas nous en passer et cela fait partie des nombreux services

indispensables à la vie trépidante d'aujourd'hui.

Vingt-trois sapeurs pompiers dont cinq femmes, tous volontaires, participent activement à cette structure sous la direction de l'adjudant Fabrice Le Lay – chef de centre depuis trois ans, leurs grades vont de

simples sapeurs pour les nouveaux arrivants jusqu'à commandant pour le Docteur Bernard Villaret de part sa profession.

Parmi eux, trois sont de Saint-André : David Fece, Jérôme Genoud-Duvillaret, et Arnauld Wauquier,



Une équipe de garde un dimanche matin à la caserne

onze de Boëge, quatre de Boëge, deux d'Habère Lullin, un de Saxel et deux de Villard.

Les plus éloignés restent au centre les nuits et dimanches de garde afin d'être disponible immédiatement. Outre leurs formations de base, ils ont quarante heures obligatoires de recyclage par année pour l'incendie et le secourisme.

Pour accomplir leur mission, ils sont équipés de matériels performants :

- 1 VL (une voiture légère)
- 1 VLHR (véhicule léger hors route)
- 1 VSAV (véhicule de secours aux victimes)
- 1 VPR (véhicule de protection routière)
- 1 FPTGP (un fourgon pompe tonne grande puissance équipé d'une citerne de 2800 litres)
- 1 CCF (camion citerne feux de forêts 4X4 équipé d'une citerne de 4000 litres)

Cette équipe assure les interventions des huit communes de la Vallée Verte, mais peut aussi être appelé en renfort à l'extérieur comme elle peut recevoir le sou-

tien d'autres centres lors de sinistres importants

Tous les appels : 15 pour le SAMU, 18 ou 112 (numéro européen) pour les pompiers transitent par le CTA (centre des traitements des appels) basé à Meythet ; celui-ci juge l'importance de l'intervention et déclenche les secours. A Boëge la sirène retentit la journée de six heures à vingt heures, le dimanche et la nuit c'est un BIP qui prévient les pompiers, l'équipe de garde doit arriver à la caserne le plus rapidement possible. Tous ces volontaires sont équipés de ce BIP qui donne la description du secours.

Six sapeurs-pompiers sont de garde toutes les quatre semaines de 20 heures à 6 heures en semaine et le dimanche toute la journée avec entretien du matériel, des locaux et manœuvres le matin.

Le département compte près de trois mille cent sapeurs-pompiers volontaires et il en faudrait encore beaucoup plus y compris à Boëge pour soulager le personnel en place « avis aux amateurs pour cette passionnante vocation »

Depuis la départementalisation des secours en 2000 tout est géré par le SDIS (service départemental d'incendie et de secours). Les communes financent au prorata des habitants, en 2008 le coût pour Saint-André a été de 19 857 euros. Ensuite le SDIS attribue un budget au centre pour la gestion du bâtiment, l'entretien du matériel, des tenues, les formations etc....

Garder ce centre de secours au sein de notre vallée est important. Gare aux changements qui pourraient arriver dans un avenir plus ou moins proche (semblable à la disparition des services de proximités). Rappelons que les pompiers de Boëge sont capables de partir dans les cinq minutes, si ce centre venait à disparaître et qu'il soit relayé par un autre comme Annemasse ou plus proche, même assuré par des professionnels, je ne pense pas que l'intervention sur un sinistre dans notre vallée soit plus rapide. Mais le coût pour les communes sera assurément plus important.

Un grand merci à toutes ces personnes pour leur dévouement et leur bravoure souvent au détriment de leur travail et de leur vie de famille.

Hervé Bosson



Les trois sapeurs de Saint-André en compagnie du chef de centre

Numéro (d'urgence) : 18 depuis un fixe, 112 depuis un portable

L'ADMR

L'ADMR une association à votre service

Elle s'adresse à tous:

- personne âgée ou handicapée
- personne sortant de l'hôpital
- famille en difficulté

et propose un service adapté à chacun:

- aide à la toilette et à l'habillement
- aide au ménage
- accompagnement pour les courses ou chez le coiffeur
- garde d'enfant à domicile
- téléassistance
- portage des repas, pour 7,45 € au rythme et pour la durée que vous choisirez

Nous définissons avec vous le service dont vous avez besoin, nous recherchons le financement (caisse de retraite, C.A.F, mutuelle, conseil général...). Cha-

que intervention se réalise dans le plus grand respect de la personne aidée, l'écoute et le dialogue sont permanents entre les trois partenaires: le bénéficiaire de l'aide, le salarié et le bénévole.

L'ADMR, un employeur important

Depuis sa création dans la vallée verte en 1981, l'ADMR procure bon nombre d'emplois locaux, actuellement 49 salariées dont 2 secrétaires.

Les aides à domicile sont encouragées à suivre des formations pour la reconnaissance professionnelle de leur travail par un diplôme (diplôme d'Auxiliaire de Vie Sociale, C.A.P Petite Enfance).

Une psychothérapeute apporte ses conseils aux bénévoles comme aux salariées pour une meilleure qualité d'écoute et de service.

L'ADMR à St André c'est:

21 personnes aidées qui représentent 4497 heures de travail, 276 repas portés, 5 salariées résident dans la commune.

La bénévole à votre disposition est Marie Christine Mongellaz au 04 50 39 05 06

L'ADMR est présente à la foire de la St Maurice à Boëge et organise un repas chaque automne dans une commune de la vallée.

Vous pouvez faire appel à l'ADMR pour des heures de ménage en tant que prestataire, au tarif de 18,06 € /heure + les Km

Horaires du bureau, route de Saxel à Boëge:

**Lundi au vendredi de 9h à 12h
jeudi et vendredi 13h30 à 16h30
Fermé le premier jour du mois.
Tél.: 04 50 39 02 33**

« Intervillages », une nouveauté 2008

Le 13 juillet 2008, à l'initiative du FC Boëge s'est tenu la 1ere édition Vallée Verte d'une version sans vachettes d'Intervilles.



Y participaient les 8 communes de la Vallée, représentées par des équipes mixtes de sportifs du dimanche. Tous ont tenté l'aventure, sur le terrain de football d'Habère-Poche, et se sont affrontés autour des piscines, brouettes, et autres accessoires inédits, armés de bottes de foin et lances à incendie : une ambiance terrible, des supporters de tous les villages, un suspens de tous les instants pour la victoire finale, et un nouveau rendez-vous pris pour 2009 chez les vainqueurs, Burdignin.

La date n'est pas encore connue, mais l'appel aux candidats se profile déjà pour défendre les couleurs de Saint André, et sa troisième place obtenue l'an dernier.

Force, courage et bonne humeur sont les qualités nécessaires.

Bien des Santadrions en sont pourvus. Nous ferons prochainement appel à vous pour ce rendez-vous.

D'ici là, entraînez-vous, ce ne sera pas perdu !

SEF Arc en ciel

Une association de Boëge le Service d'Entraide Familiale ARC EN CIEL organise une vente de produits de première nécessité à coût préférentiel aux familles domiciliées dans la Vallée et qui rencontrent des difficultés financières.

Pour bénéficier de ce service, la famille demandeuse doit contacter l'assistante sociale Mme Pellet auprès du Pôle médico-social de St

Jeoire (tél 04 50 35 32 90). Mme Pellet organise des permanences à la mairie de Boëge sur rendez vous tous les mardis matins. Après avoir eu un rendez vous, un dossier est constitué et si la famille peut bénéficier de cette prestation, Mme Pellet l'accompagnera.

Cette association se réunit tous les 15 jours (le jeudi) pour préparer les commandes des familles

bénéficiaires et organise également des demi-journées à thème (cuisine, gestion des comptes, relaxation, etc ...) afin que les personnes rencontrant des difficultés passagères se sentent moins seules et surtout puissent avoir un moment qui les sorte d'un quotidien très lourd.

Fabienne

L'édition 2008 de La Nuit de Hiboux

Le 15 août 2008, plus de 50 courageux concurrents ont bravé les éléments pour parcourir en VTT, de nuit, la descente des bords de la Menoge depuis le foyer de fond des Moises à Habère-Poche jusqu'à Saint-André de Boëge.

Il fallait être courageux et aventurier tant les conditions météo fai-

saient plus penser à un mois de novembre qu'à un 15 août.

Cependant, l'organisation mise en place par le ski club Habère-Poche a été parfaite et le renouveau de cette belle manifestation fut un réel succès. C'est avec un grand plaisir que la commune de Saint-André de Boëge a accueilli

pour l'arrivée tous le participants entre 22h et minuit, et que l'équipe de M. Donche a su réconforter tous ces concurrents fatigués mais heureux. D'ores et déjà, le rendez-vous est pris pour l'édition 2009, qui aura lieu le 15 août en soirée, toujours organisée par le ski club d'Habère-Poche, avec arrivée et accueil final à Saint-André de Boëge.

Les Meulières : ces vestiges à travers les siècles nous contemplent

Historique :

Situées de part et d'autre de la Menoge, sur les communes de St-André-de-Boëge, de Fillings et de Viuz en Sallaz, les meulières du Mont-Vuan, et de La Molière, sur notre territoire communal, ont de tout temps constitué une attraction. Le week-end, en famille ou entre amis, nous allions admirer en randonnée ces carrières creusées au flanc de la montagne, par le doigt d'un géant.

Les meulières et le travail du pain : Pour se nourrir, dès le début de l'humanité, nos ancêtres ont inventé la « meulette », petite pierre

pour broyer le grain, et obtenir de la farine. Ensuite d'autres moyens ont vu le jour : il a fallu tailler dans la roche des meules. Le mau (partie mobile), et la conche (partie fixe), qui frottent l'une contre l'autre, ont servi à écraser et à moudre le grain, source d'alimentation et de vie.

Les roches du Mont-Vuan et de la Molière, constituées de grès et de silice, étaient très appropriées à l'extraction et à la fabrication des meules à grains et à fruits utilisées dans des moulins alimentés par l'eau d'une rivière, en l'occurrence la Menoge.

Ces meulières sont les plus grandes des Alpes : des cavités creusées dans la falaise de 3 km de long pour Vuan et plusieurs centaines de mètres pour la Molière, d'où une activité économique florissante dès le 13e siècle.

Lieux légendaires :

De ces lieux se sont tissé de belles légendes, telle celle du Marais de la « Gouille aux morts » et de la « porte aux fées » où un soir de Noël un tailleur de pierres vit soudain le rocher de sa carrière s'ouvrir, lui montrant un jeu de quilles en or !!!

Creusées sous la montagne, elles offrent des décors insolites. La Molière à Vachat, la Tanière au renard, la Molière longue, la Caverne des fées, la Molière de St-André, contiennent un nombre incalculable de « rondelles » géantes qui peuvent toujours être visitées de nos jours. Sur dix, parfois vingt mètres de haut, les hommes ont extrait, façonné, tiré des milliers de meules, dans tous les sens, avec des moyens de fortune : compas, coins, chariots, etc..., sculptant avec leurs pics et un grain de folie, un cadre fascinant tout au long de la falaise : un travail de « titan » !!!

La consécration des Meulières : De ce fait, des scientifiques se sont

intéressés à ces vestiges qui bordent l'entrée de notre Vallée.

Selon le professeur d'histoire Alain BELMONT, de l'université de Grenoble 2, les meulières de Vuan et de St André, sont un ensemble unique en France et même en Europe. Ainsi une première présentation a eu lieu à l'été 2008, en présence des Maires et élus des communes concernées au Musée PAYSALP de Viuz en Sallaz.

Lors des Journées du Patrimoine, le samedi 20 septembre 2008, une conférence ouverte à tous a eu lieu, suivie d'une visite sur le site.

Par Arrêté Ministériel du 5 Février 2009, il a été notifié le classement au titre des monuments historiques par le Ministère de la

Culture, des Carrières de meules de moulins à St André de Boëge.

LES MEULIERES : un patrimoine au fil des âges, chargé d'Histoire, qui ne nous a pas encore livré tous ses secrets.

Charly Donche

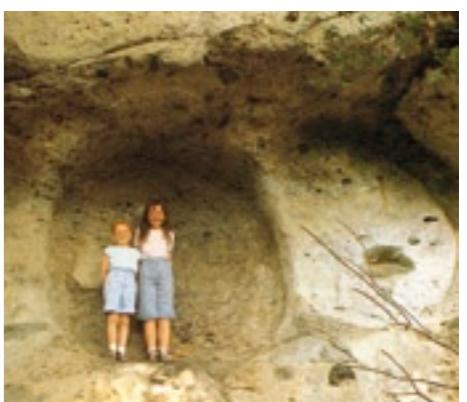


Photo tirée de la plaquette de l'écomusée Paysalp

Vallée Verte-Burkina Faso et retour

Ayant grandi aux USA, je n'avais jamais rêvé que je vivrais un jour dans un petit village français, puis à Ouagadougou, au Burkina Faso pour 9 années avant de revenir dans la Vallée Verte.

Au début de 1994, nous avons déménagé pour habiter dans une petite maison de Saint-André de Boëge. A cette époque, nous étions trois : mon mari, notre petite fille et moi. Bien que mon mari soit français, j'étais un peu nerveuse à l'idée de vivre dans ce pays... Est-ce que les gens allaient m'adresser la parole ? J'ai été vite rassurée. Dès que j'ai emmené ma fille faire une promenade, j'ai trouvé des amis et de nombreuses invitations à boire le café.

Notre famille a grandi depuis : notre fils est né (à Saint André !) puis nos jumelles. Mon mari trouva du travail dans une institution française de recherche et nous devions partir en expatriation en

à des gens qui meurent de malnutrition, de Sida, de paludisme et d'autres maladies encore. Je n'étais pas sûre que je pouvais aider en quoi que ce soit, mais j'ai décidé d'essayer quand même. J'ai cherché une place de bénévole et j'ai fini par travailler dans un centre médical pour des familles pauvres. L'année d'après, avec



une amie infirmière j'ai monté un projet de nutrition pour les enfants. Grâce à ce projet, j'ai commencé à comprendre les problèmes qu'avaient les mères de ces enfants et nous avons décidé de nous lancer dans un programme pour que ces mères augmentent leurs revenus.

Nous nous sommes lancé dans un projet original, qui n'existe nulle part ailleurs au Burkina : la fabrication de papier recyclé. On a décidé d'aller chercher du vieux papier dans les bureaux et les écoles et avec des moyens très rudimentaires, de les transformer en papier qui pourrait servir à faire des enveloppes, des albums photo, des cartes de vœux, et d'autres objets qui pourraient se vendre à l'exportation.

Utilisant quelques centaines d'euros donnés par l'ambassade des USA, nous avons acheté le matériel nécessaire à la fabrication : une vieille baignoire, des seaux, des tamis, une table, du matériel de bureau. Nous avons commencé à former les femmes. « Papiers du Sahel » était né.

Quand nous avons commencé, je

n'avais pas réalisé quelle bataille cela allait être. La plupart des femmes ne parlaient pas français et seules deux d'entre elles pouvaient un peu écrire. La plupart n'avait jamais été à l'école. Elles ne possédaient aucun des savoir-faire qu'on considère comme définitivement acquis en Europe par des jeunes enfants : elles ne savaient pas comment utiliser un crayon, ou une paire de ciseaux. En plus de les former à la fabrication du papier, nous avons dû leur apprendre à tracer une ligne bien droite, à découper, à coller....

La formation dura donc plus longtemps que prévu et au départ la qualité des produits fabriqués était très variable. Le projet devait être supervisé tout le temps. Une fois, j'avais quitté l'atelier pour quelques jours pendant que les femmes préparaient des cartes de Noël. Quand je suis revenue, tout était à refaire. Les décorations avaient été collées sur le dos des cartes. Ça n'était pas la faute des femmes : elles ne savaient pas que les livres et les cartes s'ouvrent toujours à gauche. Elles ne voyaient pourquoi

les cartes ne pouvaient pas aussi s'ouvrir à droite. Elle avaient eu si peu de contacts avec des livres jusqu'à là...

Avec le temps, leurs techniques s'améliorèrent et elles commencèrent à réaliser des objets assez beaux. Mon amie était repartie depuis longtemps en Europe. J'étais toujours là, aidant les femmes qui s'étaient associées dans une coopérative pour mieux gérer le projet après mon départ. Elles élirent une présidente et un bureau et je commençai à leur laisser gérer les choses de plus en plus. Elles n'en étaient pas ravies. Elles préféraient que je gère moi-même l'argent et que je continue à fonctionner comme arbitre pendant leurs disputes. Mon but malgré tout était qu'elles soient indépendantes le jour où je quitterais le Burkina.

Au départ, nous étions là pour deux ans, mais les deux ans devinrent quatre puis neuf. En 2006, Papiers du Sahel participa au Salon International de l'Artisanat à Ouagadougou. C'est une grande foire pour les artistes et les artisans qui se passe tous les deux ans. Nos objets remportèrent un prix sponsorisé par une compagnie téléphonique et fut exposé au Pavillon de la Créativité. Du coup, les femmes purent obtenir un stand au Village artisanal de Ouagadougou, une exposition permanente de produits de l'artisanat qui attire beaucoup de touristes.

Grâce au Village artisanal, les femmes avaient une vraie boutique pour vendre leur production. Le Village propose également d'autres services aux artisans : des cours de comptabilité, une aide d'agents commerciaux, l'opportunité de participer à des foires internationales. Le projet paraissait

bien parti. J'étais heureuse parce que je devais bientôt rentrer et retrouver la Vallée Verte. J'espérais que les infrastructures proposées par le Village artisanal allait être suffisantes pour les aider à poursuivre leur projet sans moi.

Nous avons quitté Ouagadougou en juillet 2008. Les enfants étaient contents de retrouver une maison qu'ils avaient à peine connue. Bien sûr, ils regrettaiient leurs amis là-

bas, mais se réjouissaient de s'en faire des nouveaux et surtout, ils voulaient voir la neige !...

A Papiers du Sahel, les femmes connaissent des temps très difficiles. Depuis que je suis partie, elles n'ont plus autant de clients étrangers qu'auparavant. Elles gagnent un peu près la moitié de ce qu'elles recevaient lorsque j'étais présente. Les raisons : une difficulté à dépasser les conflits internes et

à se mettre dans la peau « d'entrepreneuses ». Elles veulent bien travailler pour fabriquer du papier mais ne se sentent pas en condition de pouvoir le vendre d'une manière efficace, malgré toutes les formations reçues. Je cherche toujours une solution à leur problème et si des lecteurs en ont une, qu'ils me contactent ! Leurs conseils seront toujours appréciés.

Beth Jacob

Rencontre des aînés



C'est en 1972 que nos aînés se sont retrouvés autour d'un repas pour seulement une journée tout oublier et ne penser qu'aux souvenirs et rire ensemble.

Et c'est 36 ans plus tard que se retrouvent nos nouveaux aînés, le 5 octobre 2008, autour d'un Elixir Cérésia et un merveilleux repas préparé par le traiteur « Les Recettes d'Olivier ». Par un souffle d'air d'accordéon, joué par

Martine Chardon et accompagné de Vincent Grotto, la salle colorée prend ainsi cette si jolie couleur lumineuse pour se remémorer encore souvenirs, amitiés, rires et pensées.

Un grand merci à toute l'équipe municipale pour avoir permis une fois de plus à nos aînés de partager un bon moment.

Marianne



Merci à tous.....

Voici bientôt deux années que « Les Recettes d'olivier » ont vu le jour à saint André. Nous avons célébré l'inauguration en septembre 2007, plein d'espoir et de courage pour créer cette nouvelle entreprise du village.

Merci à tous ceux qui se sont rendus à cette journée si importante pour moi. C'était le jour « J » préparé depuis si longtemps.

Dans une journée comme celle-ci je m'excuse de n'avoir pas pu consacrer beaucoup de temps à chacun, mais le plaisir de vous voir était intense.

Certains diront « vous avez du courage » et d'autres diront « c'est une folie dans un coin pareil ! ».

Et c'est avec du « courage » que l'on arrive à faire des « folies » dans un coin pareil !

En milieu rural, naturel, où la recherche des vraies saveurs est dans son écrin.

Vivre de sa passion et la faire partager avec les autres, quel délice...

Après cette charmante journée passée avec vous, les commandes se précisent.

Grâce à vous tous qui m'avez soutenu, passé commande, encouragé, aidé. L'entreprise est lancée. Suivra beaucoup, beaucoup, de repas et de manifestations en tout genre. Je tenais à vous faire part de ma sincère reconnaissance envers vous tous qui avez dans cette entreprise le premier rôle.

Merci à monsieur le maire Edmond Genoud pour son aide et ses précieux conseils, ainsi qu'à tous les acteurs de la commune (conseillers, bénévoles, employés...) pour leur gentillesse et leurs coups de mains.

Merci aux « anciens » et à la « paroisse » qui m'ont donné mes premières ailes en traiteur.

Merci également aux jeunes mariés de la commune qui ont su me faire confiance lors de leurs repas de noces.

Et merci à tous pour la bonne publicité qui me revient en clientèle.

Je vous souhaite le meilleur à tous.



Votre traiteur, Olivier Brand

Souvenirs...



« Prends un peu d'énergie pour affronter l'hiver »

Nous sommes nombreux à vouloir choisir de vivre dans notre merveilleuse et tranquille Vallée Verte.

Pour certains, il y a le travail, le destin, un choix personnel ou des vacances. Pour d'autres, c'est revenir chercher le pays de nos ancêtres.

La vie dans nos campagnes a changé, mais une chose reste telle : La nature.

Par respect pour nos anciens dont la tâche était dure, et pour

l'amour du travail bien fait, prenons soin de notre environnement et continuons à entretenir nos champs et nos forêts.

Aujourd'hui, que ces moments de travail, de loisirs, de bonheurs simples passés dans la nature, soient des instants cadeaux à partager avec tous ceux qui ne peuvent plus sentir la douceur de la mousse sous leurs pieds, écouter le vent dans les arbres, s'émerveiller sur une chaîne de montagnes, savourer des fruits sauvages, cueillir des champignons, deviner le chevreuil peureux et se laisser bercer par le chant des oiseaux.

Parfois même, si nous avons l'impression d'être seuls, ce n'est qu'une impression, nous ne sommes jamais seuls, de doux souvenirs nous accompagnent partout.

Carmen Rouaud



« Tiens, ça existe des gens qui ne chassent pas ? »



« Tu la trouves belle toi la Vallée Verte ? »

L'histoire de Saint André

A l'époque romaine, la Vallée Verte ne devait pas être massivement peuplée, contrairement au Chablais et à son climat plus adapté à l'agriculture de nos ancêtres. Les seules traces d'occupation romaine ont été faites sur les communes de Boëge et d'Habère-Lullin. Dans les deux cas, il fut retrouvé des statuettes en bronze représentant le dieu Hercule.

Au moyen-âge, les différents seigneurs de la vallée construisent des fiefs pour protéger leurs serviteurs et surtout leurs biens. Le château de Rocafort, sur les hauteurs de Boëge était de loin le plus imposant de la vallée, et aurait été bâti à la fin du XIe siècle, il prit part aux guerres de Savoie au XIIIe siècle ; après 15 jours de siège, il fut pris et ruiné.

Alors que sait-on de Saint-André ? En vérité, bien peu de chose, on a jusqu'à maintenant trouvé aucune trace d'occupation romaine sur notre commune. Les meulières du mont-Vouan et de la Corbière semblent avoir été, d'après l'exploitation qui en a été faite, une grande ressource économique pour les anciens habitants. On peut facilement imaginer que les romains appréciaient déjà cette pierre. Ces sites vont être classés site historique, et peut-être que des fouilles nous permettront d'en savoir plus concernant l'ancienneté de cette exploitation.

En 1590, les Bernois qui voulaient imposer le protestantisme en Vallée Verte, ils étaient au moins 200, prirent et brûlèrent le château de Saint-André.

Nous sommes donc à même de nous poser un certains nombre de questions : quand ce fief a-t-il été construit ? a-t-il lui aussi pris part aux guerres de Savoie, comme le château de Rocafort lors du XIIIe siècle ? comment était-il constitué ?

ces même moines qui fonderont le premier lieu de culte connu de la commune, une petite chapelle communément appelée chapelle de Boëge ou « capella in boegio », dont le fonctionnement était assuré par Pierre De Viry en 1307.

La famille de Grolée, qui devait être la plus importante de la commune, obtient en 1465 la permission de fonder une paroisse.

Cette famille possédait des terres et également un fief sur la commune. Il a été bâti sur une petite éminence formée par une butte de terre, qui devait probablement être ceinturée de larges fossés.

On ne sait que peu de chose concernant son plan, le nombre de tours, de portes, l'époque de sa construction, le nombre de personnes qui le défendaient... une croyance locale rapporte cependant que le donjon était en bois. Les pierres des fondations auraient été récupérées au XVIIe siècle pour la construction du hameau des Ruhin. On distingue encore aujourd'hui à l'endroit où s'élevait jadis le château un quadrilatère d'environ 40x25m légèrement surélevé. Il devait donc être assez imposant.

Concernant son plan, seul des fouilles pourraient apporter des réponses, car il ne reste aujourd'hui aucun mur, seul nous est visible une vulgaire butte de terre en forme de carré.

Le château de Saint-André aurait donc eu une existence plutôt paisible, du XIVe à la fin du XVIe siècle, il aurait été épargné par les guerres de Savoie et probablement que durant l'invasion Bernoise il n'y eut pas de bataille, il

et enfin, lors de l'invasion bernoise, y a-t-il eu une lutte, voire peut-être un siège ?

La prospection au détecteur de métaux (qui doit être réalisée avec l'accord écrit du propriétaire du terrain) nous permet d'apporter certaines pistes de réponses. Sur le site du château, on ne trouve pas de traces de lutte, je n'ai jusqu'à présent trouvé qu'une seule pointe de flèche (flèche en fer), ainsi que les restes d'un épéron de cavalier, ce qui ne peut en aucun cas être révélateur d'une bataille. En revanche, j'ai trouvé au total une dizaine de monnaies savoyarde et genevoise datant du XIV au XVIIIe siècle. Cela me permet d'affirmer avec une quasi certitude que l'origine du château ne doit probablement pas être antérieure au XIVe siècle, il n'a donc probablement pas participé aux guerres de Savoie. Enfin on constate qu'environ 1/3 des monnaies fortuites sont genevoises, ce qui témoigne de l'influence de cette ville à cette époque (la clef sur le blason de notre commune correspond également à celle présente sur les armoiries de Genève).

Concernant son plan, seul des fouilles pourraient apporter des réponses, car il ne reste aujourd'hui aucun mur, seul nous est visible une vulgaire butte de terre en forme de carré.

Le château de Saint-André aurait donc eu une existence plutôt paisible, du XIVe à la fin du XVIe siècle, il aurait été épargné par les guerres de Savoie et probablement que durant l'invasion Bernoise il n'y eut pas de bataille, il

s'est probablement rendu. Il est intéressant de voir que le château fut probablement construit avant que la paroisse ne soit créée. Il est dommage que notre château

n'ait pas été plus étudié, à ma connaissance aucun archéologue n'y est jamais venu pour tenter d'en apprendre un peu plus à son sujet. Cela montre bien que la dé-

tection peut, à une moindre échelle, contribuer à la reconstitution de l'Histoire et de notre passé.

Levrat Sébastien

Un arbre généreux

Cet arbre, qui grandit dans un jardin aux Reybaz, a été greffé il y a 3 ans par un spécialiste, ami de M. Madiot.

Il s'agit d'une variété de gros pruneaux « quetsche », greffé sur une épine noire.



Nos artisans et commerçants

Plein d'espoir et de courage, ils ont pris l'initiative de créer leur entreprise en 2007 et 2008 :

Anouk Nathan

Elevage équin, parage naturel
Chef lieu (Les Noyers)

Olivier Brand

Traiteur
La Corbière

Patrick Lagersie

Maçonnerie paysagiste
La Corbière d'en Haut

Ils ont rejoint les autres artisans & commerçants de la commune :

Dananaï Igor

Paysagiste
Sur Vuan

Degenève Patrick

Maçonnerie
Les Molliets (Zone artisanale)

Ducloux Patrice

Commerce alimentation
La Corbière

Dupraz Roget Louis

Brocante
Les Ruhin

Ferme de Larpin

Producteur, transformation de petits fruits
Chez Larpin

Fugier Jean-Charles

Pizzeria, Restaurant
La Corbière

Genoud Edmond

Ebénisterie
Floret

Genoud Duvillaret Christian

Menuiserie Charpente
Chez Merlin (Zone artisanale)

Grignola Arnaud

Travaux menuiserie
La Corbière

Madiot Maurice

Alimentation bétail
Les Reybaz

Monaco Dominique

Mécanique, carrosserie automobile
La Corbière

Saddier SA

Décolletage
Chez Merlin (Zone artisanale)

Saillet Yvonne

Débit de boissons
Chef lieu

Et bien sûr **le GAEC « le plâne »**

à Curseille, pour tous les produits laitiers & fromages.



Un sportif bien de chez nous

François Lagersie

13/01/86

Passion du ski Freestyle

Attraits dans le ski : vidéo et photos

Mes projets :

Sortie du deuxième film Monolith team production (so many Ways) dans le magazine « skieur magazine ».

- Le premier est disponible en ligne sur skieur.com (white muséum)
- Filmer avec mon sponsor vêtement pour la sortie d'une vidéo promotionnelle de la marque Def Ligs Project
- Et faire des parutions dans le magazine comme « skieur magazine » ou comme « weski magazine »



Mes sponsors : Zagski (Bourg St Maurice), Def Ligs Project (marque de vêtement créée par le skieur de La Clusaz Jean Laurent Ratchel), NST ecowaxx (marque de fart de Cluses), et la station d'Avoriaz (Portes du soleil)

Mes parutions :

- 4 dans « Skieur magazine »
- 1 dans le site internet Agoride.com
- 2 dans « Weski magazine »
- 1 dans un journal local des Pyrénées

Voyages:

- 4 mois en Australie début 2006 pour apprendre l'Anglais
- 2 mois aux USA début 2009 pour m'entraîner en ski dans l'état du Colorado



La municipalité tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui, dans l'ombre et sur leur temps personnel, oeuvrent pour le bien de la commune. Elles se reconnaîtront à la lecture de ces lignes et nous leur témoignons toute notre gratitude.

Un grand merci aussi à toutes celles et ceux qui ont participé à la conception de ce bulletin municipal.



